

BULLETIN MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO :

Vie Municipale

Edito de Mr le Maire |

Commune des Islettes |

Etat Civil |

Vie Locale

L'actualité locale en résumé 2

Vœux du maire 2024 3

Jean Pierre Coyard à l'Honneur 3

Les Projets

Sécurisation des entrées du village 4

La numérotation des habitations 4

Réhabilitation énergétique des logements communaux 4

Réaménagement de la traversée des Islettes en 3 phases 5

Les étapes du projet photovoltaïque 6

Bienvenue à Jhonny BURET 6

Clin d'Oeil

Concours Maisons & jardins Fleuris 2024 7

Nouveau tracteur à la commune 7

Fêtes & manifestations

Vie Associative 8

A Savoir

Agence postale et déchetterie 8

Numéros utiles 8



Les Islettes

C'est l'IDÉALE !

MARS - AVRIL 2024 - N° 11

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens.

Cela fait plus de 2 ans que l'Ukraine doit faire face à l'invasion Russe. Cette guerre aux frontières de l'Europe, et le déclenchement des hostilités au Proche-Orient le 7 octobre dernier, sont des tragédies humaines. Les conséquences le sont également au niveau économique puisqu'elles accentuent le contexte inflationniste qui affecte l'ensemble des ménages, mais également les entreprises et les collectivités territoriales.

Comme à l'accoutumée, au cours du premier trimestre, les élus et moi-même sommes en train de « plancher » sur l'élaboration du budget primitif 2024.

Les résultats de clôture du budget 2023 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses, et d'augmenter nos recettes, pour réaliser nos différents investissements, afin de préparer notre commune aux enjeux de demain. Le budget de l'exercice comptable 2024 sera ambitieux, sans pour autant avoir recours à la hausse de la fiscalité locale, comme chaque année depuis 2020.

En termes de travaux ou investissements

structurants, pour l'année 2024 :

- Travaux de sécurisation qui vont démarquer, sur le mois d'avril, aux entrées de Les Senades, à l'entrée Nord de Les Islettes (en arrivant de Broda), au niveau du cimetière et au Bois Bachin.

- La réhabilitation énergétique des logements communaux, rue de la Verrerie.

- Le bureau d'étude INGAIA vient de terminer son travail, sur la requalification de la traversée de la commune, et nous a présenté son avant-projet. Cette phase d'élaboration est essentielle pour la continuité de ce chantier important.

- Nous envisageons également de retenir une entreprise spécialisée pour réhabiliter et sécuriser les vitraux de l'Eglise

- Dématérialisation de la gestion du cimetière

- Révision de l'adressage des habitations de la commune

- Nous poursuivons le fleurissement de la commune aux entrées Est (en arrivant de Sainte Ménéhould) et Ouest (en arrivant

de Clermont en Argonne).

- Acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse.

Dans un esprit de projet mutuel, associé aux communes de Clermont en Argonne, Aubréville, Réciécourt et Dombasle, nous avons constitué un dossier commun pour le réemploi du chemin (contigu à la voie), réservé aux services techniques de la ligne SNCF, en une voie de mobilité douce. Notre dossier a été retenu dans le cadre du nouveau programme « Villages d'Avenir », ce qui nous permettra une prise en charge de l'ingénierie pour la réalisation de ce projet, au service de la population et du développement du territoire.

Enfin, je remercie l'ensemble des bénévoles et des associations de Les Islettes qui s'engagent avec passion pour animer notre village, et ce en toute saison ! Ces manifestations festives, culturelles et sportives font que notre commune bénéficie d'un tel dynamisme. Vous savez pouvoir compter sur le soutien et l'accompagnement de la municipalité.

Il nous revient, tous ensemble, de construire un avenir serein.

Bien cordialement,
Votre Maire,
Ludovic POCHON

COMMUNE DES ISLETTES

ETAT CIVIL

« Les Islettes, c'est l'IDÉALE »

Bulletin municipal - Commune de

Les Islettes - Meuse

37 rue Jules Bancelin

55120 LES ISLETTES

Chargé de communication

Thibaut MOURLET

Directeur de la Publication

Ludovic POCHON

Site Internet : www.lesislettes.fr

Facebook

<https://www.facebook.com/lesislettes>

Téléphone : Tél : 03 29 88 28 12

ou 03 29 88 38 82

Messagerie : mairie@lesislettes.fr

Bulletin papier et version numérique en

PDF téléchargeable sur le site de la

mairie.

Décès

SANCHEZ Léone
le 26/11/2023

HENNEQUIN Camille
le 10/12/2023

CHARLENT Mireille
le 01/02/2024

CHARUEL Alain
le 01/03/2024

PRIM Claude
le 07/03/2024



Mairie des Islettes





Vie Locale

RAPPEL
REGLEMENTATION
USAGE DU FEU ET
BRULAGE DES DECHETS
VERTS

Règles sur la réglementation de l'usage du feu et du brûlage des déchets verts en Meuse

- les collectivités et les particuliers n'ont pas le droit de brûler à l'air libre leurs déchets verts

- les barbecues sont autorisés à plus de 200 mètres des bois et forêts, en présence d'une ressource en eau suffisante.

Les feux festifs (feux de la St Jean) et feux de camp, des dérogations peuvent être accordées par le maire tout au long de l'année aux propriétaires des terrains concernés



PRÉFET
DE LA MEUSE

Nuisances sonores

Rappel, L'arrêté préfectoral du département de la Meuse du N° 2000-1269 du 6 juillet 2020 fixe les plages horaires pour les travaux de bricolages et de jardins comportant des appareils bruyants (tondeuses à gazons, motoculteurs, perceuses, scies...)

A savoir ;

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

BRUIT
de voisinage



Sécurisation et rénovation des vitraux de l'église

A la suite du constat d'une forte dégradation des joints sur certains vitraux, une entreprise a été retenue pour effectuer un contrôle de l'ensemble des vitraux.

Un plan pluriannuel de restauration est établi pour sauvegarder ces éléments du patrimoine culturel.

Toiture des bâtiments de la Verrerie (SIBA)

Les bâtiments communaux de cet ancien site industriel, montent pour certains d'entre eux, de graves problèmes d'étanchéité risquant de mettre en péril les structures porteuses. Une entreprise sera missionnée prochainement pour réaliser ces travaux.

Démoussage de la toiture de la salle des Fêtes



La commune a procédé à une opération d'entretien sur la toiture de la salle des fêtes des Islettes, un démoussage nécessaire pour préserver dans la durée ce bâtiment inscrit dans l'histoire des Islettes.



Concours des Maisons et jardins Fleuris de la commune 2024

Dans la continuité des objectifs de la Municipalité des Islettes, le cadre de vie est une de nos préoccupations. L'image de notre bourg que nous renvoyons aux passants doit être, autant que possible, la plus belle.

Nous vous proposons de participer à la 3ème édition du **concours communal « maisons et Jardins fleuris » 2024**.

Visibles de la voie publique par les passants, les maisons et jardins méritent d'être valorisés. Une fenêtre fleurie, culture en pot, avec des jardinières ou votre jardin haut en couleur vu du domaine public, un trottoir propre, rien ne sera laissé au hasard.

Participez au concours des plus belles maisons fleuries de la commune des Islettes et gagnez des bons d'achats en témoignage de votre engagement citoyen.

Vous souhaitez devenir membre du Jury ? Contacter la Mairie des Islettes.

Dématérialisation du cimetière : Grâce à ce nouvel outil numérique destiné à la gestion des tombes du cimetière communal, une vision d'une très grande précision facilitera le travail de notre personnel.

Vœux du Maire 2024

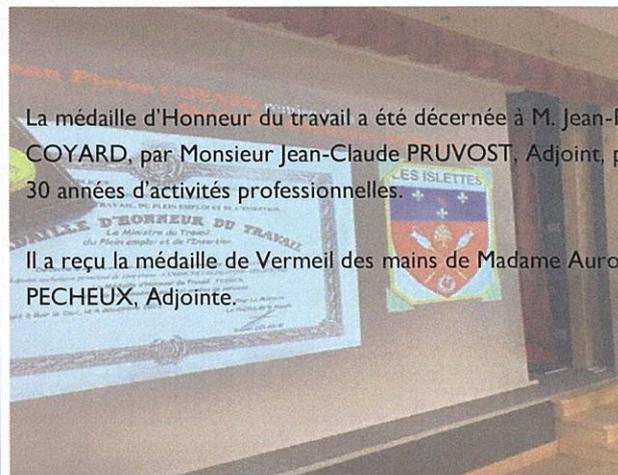


Le 19 janvier 2024, la Municipalité a convié l'ensemble de la population à sa traditionnelle cérémonie des vœux. Ludovic Pochon a exposé l'ensemble des réalisations 2023 et présenté celles à venir. A l'issue de la cérémonie, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour du verre de l'amitié.

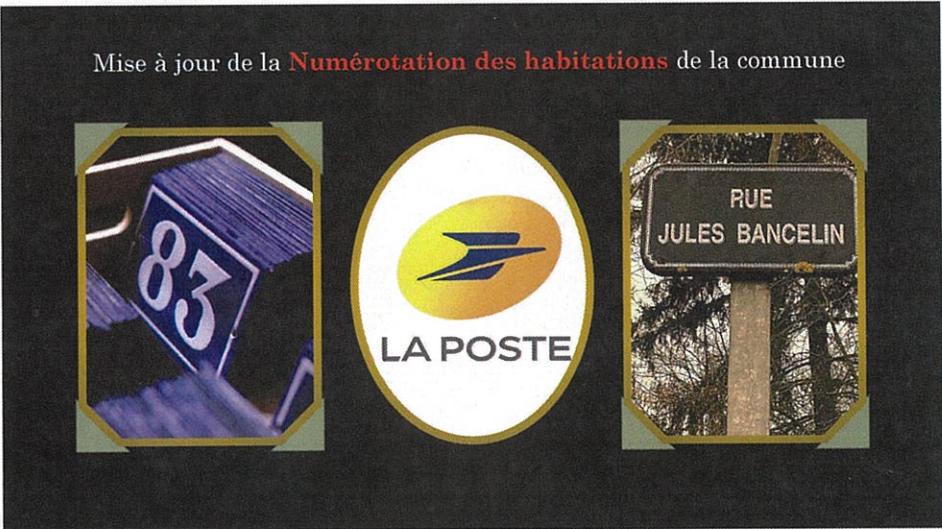
Jean-Pierre COYARD à l'Honneur

La médaille d'Honneur du travail a été décernée à M. Jean-Pierre COYARD, par Monsieur Jean-Claude PRUVOST, Adjoint, pour ses 30 années d'activités professionnelles.

Il a reçu la médaille de Vermeil des mains de Madame Aurore PECHEUX, Adjointe.



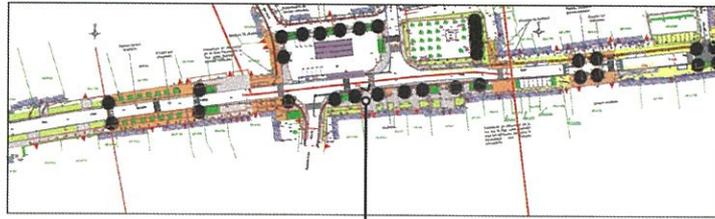
Les principaux projets 2024



Les projets à venir 2025

1

Réaménagement de la **Rue Jules Bancelin**



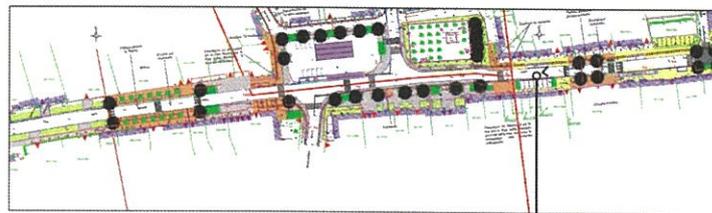
2

Réaménagement de la **Rue Jules Bancelin**

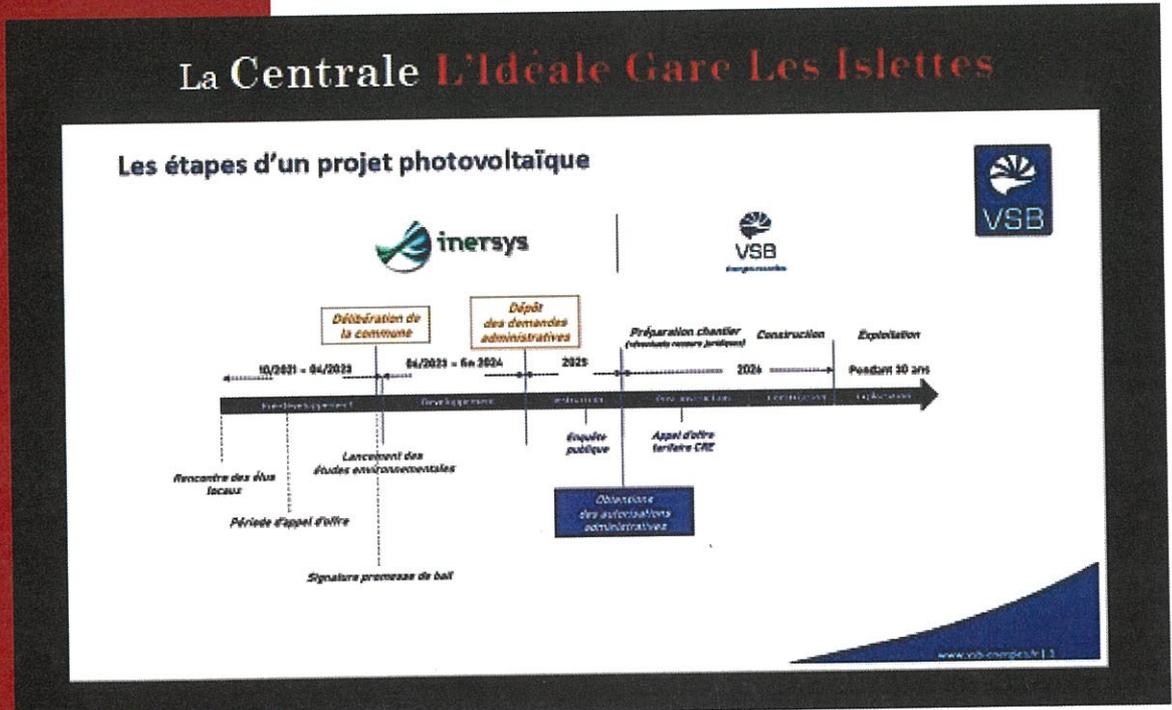


3

Réaménagement de la **Rue Jules Bancelin**



Les projets à venir 2026 (suite)



Après la fin des diverses études sur le plan environnemental, le projet est entré dans la phase de dépôt des demandes administratives qui s'étalera jusqu'en 2025 pour aboutir à une enquête publique avant le grand chantier.

Bienvenue à Jhonny BURET



Monsieur Jhonny BURET a rejoint l'équipe municipale pour une durée de deux ans en tant qu'apprenti, agent de maintenance des bâtiments.

Ses compétences en bâtiment compléteront celles de Jean Pierre et Renaud, indispensables pour, la réalisation des différents travaux envisagés par la municipalité, réhabilitation des logements communaux, ...

Nous lui souhaitons une bonne intégration.



Résultats du concours 2023



Résultats du Concours « Village Fleuri »



Catégorie « Maisons et façades » :

- ◇ 1er M. Mme HUART Philippe & Agnés 5 rue Jules BANCELIN
- ◇ 2ème M. Mme SPAK Antoine & Virginie 2 rue du Creuset, les Senades
- ◇ 2ème Mme VIGOUR Monique 20 rue Jules BANCELIN
- ◇ 3ème M. Mme LOSSER Yves & Brigitte 24 rue Jules BANCELIN

Catégorie « Jardins » :

- ◇ 1er M. Mme BAILA Pascal & Sylvie 27 Chemin du ROY
- ◇ 2ème M. Mme DELIEGE Pierre & Colette 15 Chemin du ROY
- ◇ 3ème M. Mme RAY Gérard & Monique, 12 rue des Prés

Encouragements du Jury à M. Mme FICHAUX Sébastien & Emilie rue Jules BANCELIN, Mme SPAK Pauline 100 rue Jules BANCELIN, Mme HENRION Béatrice 8 lotissement La Cardine

Hors concours 2023 Nous pouvons féliciter M.& Mme ELERINGER, 8 rue du Bois Bachin ainsi que Mr.& Mme PECHEUX, 20 rue du Bois Bachin pour l'entretien, le goût particulièrement raffiné et le soin apporté à vos espaces extérieurs.

Un nouveau Tracteur pour la commune

La commune a fait l'investissement d'un nouveau tracteur tondeuse pour assurer l'entretien des espaces verts avec plus de rapidité, livraison fin avril 2024



Les Fêtes et Manifestations

Musée du Verre d'Argonne

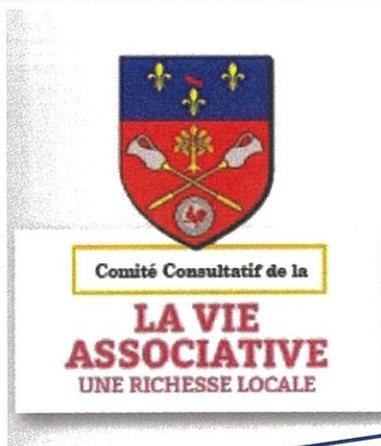
67, rue Jules Bancelin
Ouvert du 8 mai au 30 septembre
Dimanches et jours fériés de
10h-12h et de 14h—18h

Bibliothèque de la Vallée de la Biesme

64, Rue Jules Bancelin
Vendredis de 16h30 à 19h
Été : Juillet Août de 10h30 à 12h

Accompagnement aux outils du Numérique

Pays d'Argonne
Tous les mercredis de
10h00 à 12h00
Bureau annexe de la Mairie
37, rue Jules Bancelin

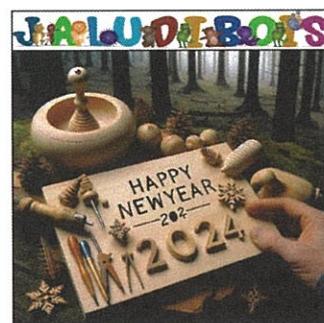


PROCHAINEMENT
La Vie associative aux ISLETTES
Un Bulletin Spécial

Une nouvelle association Loi 1er juillet 1901 à LES ISLETTES :

« **JALUDIBOIS** » Jeux anciens en bois

1 rue de l'Eglise
55120 LES ISLETTES
06 67 06 78 41
Jeux.jaludibois@gmail.com



AVRIL 2023

Samedi 6 avril

Concours de pétanque en tripléte
14h -16h terrain de Pétanque
La Boule Argonnaise

MAI 2023

Samedi 4 mai

Concert « BarsBars » Chansons partagées avec Jacky
À partir de 19h
Centre du Village de Le Claon
Une organisation Bibliothèque des Islettes - BVB

Mercredi 8 mai

26ème Brocante & Vide Grenier et son Concert « BarsBars »
Centre du Village
Une organisation du Comité des Fêtes des Islettes

Samedi 18 mai

Concours de Pêche avec le SCI football Club des Islettes
Etang du SEISAM—Route de Lochère
Inscription : SCI 06 48 33 04 85

JUIN 2023

Samedi 8 juin

Le S.C.I. Fête ses 10 ans - Feu de la St Jean
Stade Dominique Vigour
Inscription : SCI 06 48 33 04 85

Mardi 21 juin

Fête de la Musique avec Concert musique vivante avec le groupe ROOT'S
Parc de Fallia (Derrière la mairie) - 20h00 à 22h00
Accès Libre
Animations - jeux en Bois
Buvette et petite restauration
Organisé par l'association Pays d'Argonne et ses partenaires

Agence Postale & Déchetterie, à votre service

Les Islettes

Agence Postale Communale
Du Lundi au vendredi
de 9h à 12h



Clermont-en-Argonne

Horaires d'ouverture

La déchetterie de Clermont en Argonne accueille les usagers aux jours

et horaires comme suit :

Du Lundi au Vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi

Numéros utiles

Clermont-en-Argonne

Codecom Argonne-Meuse
17 rue Thiers
Tél. 03 29 87 40 12

Maison de Santé Rurale

Secrétariat Médical
Tél. 03 29 87 41 12

Association Familles Rurales de

Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 41 67

ILCG Centre Argonne

Coordination gérontologique

Tél. 03 29 88 44 88

ADMR Clermont-en-Argonne

Tél. 03 29 88 43 44

Taxi Collignon-Leroy

Tél. 03 29 88 24 15

Les Islettes

Accompagnement

numérique Pays d'Argonne

Conseillères Numériques

Tél. 09 53 76 93 64

Urgences

Urgence médicale : 15 ou 112

Premier secours : 18 - Police : 17

Violence Femmes info : 39 39

Maltraitance personnes âgées et handicapées : 39 77

Allo enfance en Danger : 119

Urgence sociale : 115